

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : S-00002

Solid Ink - Cyan, Noir, Magenta, Jaune

Date d'émission 2011-12-07

Date de révision 2016-05-09

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit
Référence

Solid Ink pour ColorQube 8700, ColorQube 8900

108R00990, 108R00991, 108R00992, 108R00993, 108R00994, 108R00995, 108R00996, 108R00997, 108R00998, 108R00999, 108R01000, 108R01001, 108R01002, 108R01003, 108R01004, 108R01005, 108R01006, 108R01007, 108R01008, 108R01009, 108R01010, 108R01011, 108R01012, 108R01013, 108R01014, 108R01015, 108R01016, 108R01017, 108R01018, 108R01019, 108R01020, 108R01021, 108R01022, 108R01023, 108R01024, 108R01025, 108R01026, 108R01027, 108R01028, 108R01029, 108R01030, 108R01031, 108R01032, 108R01033, 108R01114

Couleur

Cyan, Noir, Magenta, Jaune

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Impression

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Xerox France
33 rue des Vanesses
CS 30026 Villepinte
95926 Roissy Charles de Gaulle
Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter

Responsable Qualité, Sécurité et
Environnement

Téléphone

01 55 85 67 81

Télécopie

01 55 85 76 78

Adresse e-mail

ehs-europe@xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

FDS n° : S-00002

Solid Ink - Cyan Noir Magenta Jaune

Date d'émission 2011-12-07

Date de révision 2016-05-09

Version 1

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélanges

Cette formulation représente les couleurs multiples et la liste des composants comprend plusieurs pigments. La formulation de toner réelles pour chaque couleur sera différente que dans le pigment utilisé.

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Cire de paraffine	50-60	8002-74-2	232-315-6	Aucun(e)	
Résine	10-20	Propriétaire	-	Aucun(e)	
Colorant bleu	0-10	Propriétaire	-	Aucun(e)	01-2119381509-29-00 00
Colorant rouge	0-10	Propriétaire	-	Aucun(e)	01-2119855241-44-00 00
Colorant jaune	0-10	Propriétaire	-	Aucun(e)	01-2119433822-42-00 00
Teinture noire	0-10	Propriétaire	-	Aucun(e)	

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.
Contact oculaire	Voie d'exposition peu probable, Laver abondamment à l'eau
Contact avec la peau	Laver à l'eau chaude et au savon
Inhalation	Sans objet
Ingestion	Sans objet

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë	
Yeux	Devrait pas être un irritant
Peau	Devrait pas être un irritant
Inhalation	Sans objet
Ingestion	Sans objet
Effets chroniques	
Symptômes principaux	Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter les symptômes
-------------------------	-----------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO₂), Halons

FDS n° : S-00002

Solid Ink - Cyan Noir Magenta Jaune

Date d'émission 2011-12-07

Date de révision 2016-05-09

Version 1

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non combustible, la substance ne brûle pas elle-même mais peut se décomposer à la chaleur et dégager des émanations corrosives et/ou toxiques

5.3 Toute action de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Propriétés d'inflammabilité	Matière combustible : Peut se consumer mais ne s'enflamme pas facilement
Point d'éclair	> 221 °C / > 429 °F

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Aucune mesure requise

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

6.4 Référence à d'autres sections

Aucun(e)

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer, Équipement de protection individuel, voir section 8

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des récipients correctement étiquetés, Conserver à température ambiante

7.3 Utilisations finales particulières

Impression

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle**

FDS n° : S-00002

Solid Ink - Cyan Noir Magenta Jaune

Date d'émission 2011-12-07

Date de révision 2016-05-09

Version 1

Limites d'exposition Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des mains Gants de protection

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Cireux	Odeur	Faible
Seuil olfactif	Aucune information disponible	État physique	Solide
pH	Sans objet	Couleur	Cyan, Noir, Magenta, Jaune
Point d'éclair	> 221 °C / > 429 °F	Point/intervalle d'ébullition	Sans objet
Point de ramollissement	Sans objet	Température d'auto-inflammabilité	Sans objet

Limites d'inflammation dans l'air Sans objet

Pression de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Hydrosolubilité	Insoluble
Viscosité	Sans objet
Coefficient de partage	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Point/intervalle de fusion	~ 100 °C / ~ 212 °F
Point de congélation	Sans objet
Température de décomposition	Indéterminé(e)(s)
Densité	~ 1 @ 25 °C

9.2 Autres informations

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation
Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

FDS n° : S-00002

Solid Ink - Cyan Noir Magenta Jaune

Date d'émission 2011-12-07

Date de révision 2016-05-09

Version 1

10.4 Conditions à éviter

températures supérieures à 200 °C

10.5 Matières incompatibles à éviter

Aucun(e) connu(e)

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

L'information sur la toxicité ci-dessous est pour les produits encre solide et est basé sur des études menées sur chaque ingrédient propriétaire individuel de Xerox. Compositions pourcentage de chaque ingrédient dans les produits d'encre ont été considérées dans l'évaluation finale.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë****Informations sur le produit****Irritation**

DL50 par voie orale

DL50, voie cutanée

Devrait pas être un irritant

Pas de données disponibles au niveau du produit

Pas de données disponibles au niveau du produit

Toxicité chronique**Informations sur le produit****Cancérogénicité**

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques**Informations sur le produit****Sensibilisation**

Effets mutagènes

Effets sur certains organes cibles

Devrait pas être un sensibilizer

Devrait pas être un mutagène

Aucune information disponible

Autres effets néfastes

Danger par aspiration

Aucun(e) connu(e)

Sans objet

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique aiguë**

D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

FDS n° : S-00002

Solid Ink - Cyan Noir Magenta Jaune

Date d'émission 2011-12-07

Date de révision 2016-05-09

Version 1

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Considérations relatives à l'élimination**

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Code de déchets du CED 08 03 13

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

FDS n° : S-00002

Solid Ink - Cyan Noir Magenta Jaune

Date d'émission 2011-12-07

Date de révision 2016-05-09

Version 1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2011-12-07

Date de révision 2016-05-09

Remarque sur la révision

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.